

<https://www.paris-normandie.fr/id493437/article/2024-02-13/adolescente-violentee-et-filme...>

Par Laure Ferrari

6 min read

Adolescente violentée et filmée par un groupe au Havre : cinq mineures jugées

Cinq mineures seront jugées mardi 13 février 2024 devant le tribunal pour enfants du Havre. Toutes sont poursuivies après l'agression d'une jeune fille, le 9 janvier 2024 filmée et diffusée sur les réseaux sociaux.



L'agression d'une grande violence avait été filmée et diffusée - Photo Paris Normandie

PARIS
NORMANDIE

Par Laure Ferrari

Publié: 13 Février 2024 à 10h02 Temps de lecture: 2 min

Les images particulièrement violentes d'une jeune femme passée à tabac en pleine rue, humiliée et dénudée diffusée sur les réseaux sociaux avaient choqué.

Lundi 15 janvier 2024, quatre mineures étaient interpellées et placées en garde à vue après la violente agression d'une lycéenne, frappée, filmée et la diffusion des images sur le réseau social X (anciennement twitter). Le lendemain, une cinquième se présentait spontanément au commissariat du Havre avant d'être placée en centre éducatif fermé, jusqu'à l'audience du 13 février 2024.

« L'étudiante au lycée Lavoisier a été violentée vers 17 h 30, aux abords de l'établissement puis dans un endroit plus excentré. Elle a alors été frappée et contrainte de se dénuder. Ces violences ont été filmées et diffusées sur les réseaux sociaux », indiquait alors le procureur de la République du Havre qui avait immédiatement ouvert une enquête.

Retracé par nos confrères d'Europe 1, le calvaire de la victime avait duré quatre-vingt-dix minutes. Ce 9 janvier 2024, la jeune femme s'apprête à rentrer chez elle après les cours. Elle est alors interceptée par trois autres filles pour une histoire d'insulte proférée par la victime à leur rencontre dans une discussion privée.

Les trois femmes l'empêchent de fuir et commencent à porter leurs coups. *« Un déferlement de violences lui tombe dessus. Tirée par les cheveux et violentée, la jeune fille reçoit plusieurs claques. Amélia a peur mais encaisse et se tait »,* relataient nos confrères.

Humiliation

Elle est ensuite transportée par ses bourreaux place Jenner où les attend une quatrième comparse qui souhaite se joindre à la séance de torture. En sus des coups, la jeune fille subira également l'humiliation publique, dénudée, forcée de demander pardon, avant que les quatre tortionnaires – une cinquième jeune fille se charge de filmer – ne jugent plus prudent d'en rester là en raison de l'afflux de passants. Il est alors 18 h 45.

Poursuivies pour violence en réunion menace de mort avec ordre de remplir une condition, captation et diffusion d'images présentant un caractère pornographique en utilisant un réseau de communication électronique et pour diffusion de l'enregistrement d'images relatives à la communication d'une atteinte volontaire à l'intégrité de la personne, autrement appelé « *happy slapping* », les cinq mineures seront jugées au Havre mardi 13 février 2024.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Generated with Reader Mode